

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL QUOTIDIEN

Prix de l'Abonnement

Edition quotidienne, par an \$3.00
 Edition hebdomadaire, par an 1.00
Invariablement payable d'avance
 On peut aussi s'abonner pour six mois ou pour trois mois.

EDITEUR PROPRIÉTAIRE : S. MARCOTTE

RÉDACTEUR-EN-CHEF : HECTOR FABRE

Prix des Annonces

Six lignes, première insertion..... \$0.50
 Chaque insertion subséquente..... 0.12
 Chaque ligne en sus, première ins... 0.08
 Chaque ins. subséquente, p. ligne... 0.04

Feuilleton de L'ÉVÉNEMENT
DU 9 AOÛT 1878.

PARASOL & Cie.

PAR
RAOUL DE NAVERY.

(Suite et fin.)

Marie-Ange et Cyrille se multipliaient, écoutant les vœux des enfants, les satisfaisant sur l'heure; ajoutant un baiser au joujou, et cachant une pièce d'or dans la main de sa mère, quand la mère accompagnait les enfants.

—C'est donc ici le jardin du petit Noël? demandaient les chérubins.

Oui, c'était le jardin du petit Noël; la fête qui convoque les riches devant une crèche pour leur faire respecter la pauvreté, et les indigents, afin de la leur faire aimer.

C'était Noël! la fête de la douceur, de l'innocence, de la joie! Noël, le cri de bonne nouvelle et d'allégresse.

M. Pont-Joubert errait au milieu de la foule, ému et charmé; son cœur s'empressait de la joie d'autrui; les bénédictions des pauvres gens lui remuaient le cœur, et il répétait en serrant le bras de Lavergne:

—Que c'est bon d'être riche quand on fait des heureux!

Depuis deux mois Lavergne venait rarement à l'hôtel Pont-Joubert, et quand Cyrille lui adressait d'affectueux reproches, le jeune homme répondait:

—Votre éducation est terminée, votre père vous est rendu, vous n'avez plus besoin de moi.

—J'ai besoin de vous, puisque je vous aime comme un frère.

—Je travaille, répondait Lavergne.

Marie-Ange ne disait rien, mais elle regardait souvent Lucien avec une triste expression de reproche.

Le soir de la fête de Noël, Pont-Joubert s'était emparé du bras l'ancien précepteur de son fils. Il s'y appuyait avec une amicale instance.

—C'est Marie Ange qui a préparé tout cela, disait l'heureux père! la douce et chère enfant s'oublie toujours pour songer aux autres... elle me rappelle Ina, ma chère Ina pour jamais disparue... Ah! vous savez la nouvelle qui circule? Moïse Moïsein vient de partir pour l'Amérique, et laisse un déficit qui se chiffre par millions. Sa caisse contenait l'héritage d'Ephraïm le Hongrois...

Miss Emily passa en ce moment au bras du docteur.

—Tu savais donc? demanda Lavergne.

—Je savais que sauvé par toi je ne voulais plus te quitter; mon père pensait de même, ton orgueil autrement; il a bien fallu te faire entrer dans la famille, pour t'obliger à y prendre place.

Une voix douce se mit à chanter.

—Dansez Calinda, bouci-boula, dansez Calinda, la Bamboula!

—Eh bien! Pampy, demanda Marie-Ange, tu ne cherches pas, tu ne trouves pas! On ne t'a point oublié cependant!

—Ah! ça pour nègre! fit Pampy.

Il venait de détacher de l'arbre lumineux un sac gonflé d'objets,

famille, viens-tu voir mon arbre de Noël?

La jeune fille courut en avant avec Cyrille, tandis que Gobain, Mimi, Prunelle, Bambine et les autres enfants de Rosalie s'élançaient dans l'escalier.

Lionel Aubertin avait offert en riant son bras à miss Emily. Aux clartés de l'arbre de Noël apparaissait brillante de jeunesse la douce image d'Ina; l'ombre du passé flottait sur les joies présentes.

—Allons, dit Pont-Joubert en riant, dégarnissez l'arbre dont chaque fruit, je l'espère, sera un fruit de joie... chaque souvenir porte le nom du destinataire, je souhaite ne m'être pas trompé.

Marie-Ange s'élança vers l'arbre avec une vivacité d'enfant. Après avoir bien cherché, elle trouva une boîte carrée qu'elle s'empressa d'ouvrir.

Une admirable parure de diamants y dormait sur son lit de velours.

—Mais c'est trop beau! c'est beaucoup trop beau! s'écria la jeune fille.

—C'est ton écrin de noces, dit Pont-Joubert avec un sourire.

La jeune fille jeta autour d'elle un regard inquiet, furtif; elle vit Lucien Lavergne qui détournait la tête en pâlisant.

Mais Pont-Joubert semblait d'une si joyeuse humeur que rien ne paraissait capable de troubler cet épanouissement de joie:

—A votre tour, Lavergne! dit-il, à votre tour!

Avec une sorte de répugnance, Lucien chercha dans les branches fleuries; il trouva une boîte si petite qu'il se demanda quel objet pouvait y tenir.

C'était un anneau d'or uni, bien simple, qui semblait choisi pour un doigt d'enfant.

Lavergne découvrit à l'intérieur des caractères à peines visibles, et il lut avec peine, car un brouillard obscurcissait ses yeux:

—24 décembre 1876. Marie-Ange, Lucien.

Alors il devint! si pâle que Pont-Joubert s'élança vers lui.

—Lucien! dit-il, Lucien mon ami, mon fils, remettez-vous... je vous en supplie...

—J'ai mal lu, n'est-ce pas? demanda Lavergne. Ce n'est pas possible...

—Marie-Ange, dit Pont-Joubert, essaie la bague que notre ami te présente, et si elle te convient, chère fille garde-la... avec la meilleure bénédiction de ton père...

La jeune fille tendit ses doigts tremblants, Lucien y passa le modeste anneau, et Marie-Ange ferma vivement sa main, comme si elle avait peur de perdre l'alliance de fiançailles.

—Enfin! s'écria Cyrille.

—Tu savais donc? demanda Lavergne.

—Je savais que sauvé par toi je ne voulais plus te quitter; mon père pensait de même, ton orgueil autrement; il a bien fallu te faire entrer dans la famille, pour t'obliger à y prendre place.

Une voix douce se mit à chanter.

—Dansez Calinda, bouci-boula, dansez Calinda, la Bamboula!

—Eh bien! Pampy, demanda Marie-Ange, tu ne cherches pas, tu ne trouves pas! On ne t'a point oublié cependant!

—Ah! ça pour nègre! fit Pampy.

Il venait de détacher de l'arbre lumineux un sac gonflé d'objets,

divers qu'il retira successivement:

—Montre à petit maître! fit-il.

—Oui, dit Cyrille, et je souhaite que tu la portes toujours pour te souvenir qu'un jour tu as préféré ma vie à ce que tu as de plus cher au monde: ton honneur.

Pampy accrocha la montre à laquelle Pont-Joubert avait fait jurer de splendides cachets enrichis de diamants et qui produisaient sur le gilet de velours du nègre l'effet le plus tapageur du monde.

Un second écrin se trouvait à côté du premier, il renfermait le portrait de Marie-Ange, dans sa robe de morte, telle que Pampy l'avait enlevée du cimetière d'Asnières...

Sur ce portrait, le pauvre noir colla ses lèvres en versant des larmes.

Une dernière fois il plongea la main dans le sac magique, et en retira un papier roide et timbré couvert de phrases notariées.

Il devina plus qu'il ne lut le contrat lui assurant cinq mille francs de rente, tordit le papier et l'alluma à l'une des bougies de l'arbre de Noël.

—Moi de la maison! fit-il, moi besoin de rien!

Et saisissant les mains de Marie-Ange et de Cyrille, il les porta en pleurant à ses lèvres.

Germaine, plus hardie que Parasol, après avoir longtemps interrogé les branches de l'arbre de Noël, découvrit enfin un petit morceau de carton imprimé, sur lequel elle lut:

MAISON PARASOL ET CIE,

Boulevard Bonne-Nouvelle.

—Eh bien! dit Pont-Joubert avec rondeur, les cadeaux sont distribués, les bougies de Noël achèvent de se consumer; Rosalie a trouvé un modeste souvenir, et ses enfants ont des joujoux plein les bras; il ne me reste plus qu'à remettre à M. Aubertin sa nomination d'interne à l'Hôtel-Dieu; les voitures sont attelées de nouveau, finissons la journée en allant reconduire nos amis.

Un moment après, le landau, victoria et le coupé reprenaient le chemin des boulevards.

Ils présentaient un aspect magique. Les feux du gaz inondaient cette interminable ligne qui commence à la Madeleine pour finir place de la Bastille.

À l'éblouissante clarté du gaz se mêlaient les lumières adoucies des marchands de Valence et des petits étalagistes.

Le joyeux assourdissement des marchands, se fondait dans un brouhaha charmant.

Les voitures avançaient lentement, et il était possible de saisir à la fois l'ensemble et les détails de cette fête moitié foraine, moitié citadine.

Le cocher avait sans doute reçu des ordres, car au lieu de regagner la rue Saint-Antoine, il s'arrêta au numéro 18 du boulevard Bonne-Nouvelle, devant un magasin de meubles élégants. L'enseigne dessinée en lettres lumineuses portait comme la carte cueillie à l'arbre de Noël, Parasol et Cie.

Le menuisier sentait la fièvre le gagner, Germaine souriait et commençait à comprendre.

Pont-Joubert descendit le premier, Pampy, Parasol, Rosalie, Germaine suivirent, puis le groupe rieur des enfants.

La porte du magasin s'ouvrit

d'elle-même, et les "vieux" parure sur le seuil.

Ils tremblaient d'émotion et de joie, ces pauvres et braves gens. L'ancien soldat regardait son fils avec orgueil, et sa bru avec attendrissement:

—Mon ami, dit Pont-Joubert, en prenant les deux mains du menuisier, vous avez été un honnête homme, un bon mari, un père tendre... Vous avez travaillé sans relâche, prié, souffert, vous avez accompli la grande loi de la charité quand vous-même étiez presque pauvre... Acceptez les dons de la Providence, et entrez le front haut dans les magasins de la MAISON PARASOL.

—Monsieur! oh! monsieur, s'écria Jean, c'est trop, c'est beaucoup trop.

—Non point, répondit Pont-Joubert, et Compagnie sera de mon avis.

—Maison Parasol, dit Marie-Ange, cela va tout seul, mais...

—Mais la fin de la raison sociale t'embarrasse un peu, n'est-ce pas?

—Oui, père et très-fort.

—Et bien, chère, Compagnie, c'est ce que Pampy appelait le "petit monde," les enfants de la veuve d'Amadou.

AVIS SPECIAUX.

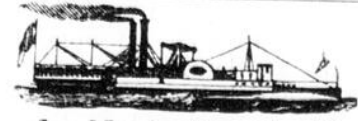
LE SIROP PERUVIEN est un tonique de fer, préparé expressément pour fournir au sang les éléments du fer. Sans alcool, sous aucune forme ses effets énergiques ne sont pas suivis d'une réaction correspondante, mais sont permanente, et inculque la vigueur, la force et une nouvelle vie dans chacune des parties du système, établissant une constitution de fer. Il remplace merveilleusement le vin ou l'eau-de-vie, chaque fois qu'un stimulant est demandé. Vendu chez tous les pharmaciens.

SUCCÈS ÉTONNANT.

Il est du devoir de chaque personne qui s'est servi du SIROP ALLEMAND DE BOSCHÉE d'en faire connaître les merveilleuses qualités à leurs amis, pour la guérison de la toux, de la grippe, de la croup, de l'asthme, de la pneumonie, et toutes les maladies de la gorge et des poumons. Personne ne s'en est servi sans avoir ressenti un soulagement immédiat. Trois doses soulagent aucun cas, et nous considérons qu'il est du devoir de chaque pharmacien de le recommander au consommateur mourant, et de l'encourager à en essayer au moins une bouteille. 40,000 douzaines de bouteilles ont été vendues l'an dernier et dans chaque cas il a donné satisfaction. Une telle médecine que le Sirop Allemand ne peut être trop connue. Parlez-en à vos pharmaciens. Bouteilles échantillons 10 cents. Bouteilles ordinaires 75 cents.

UNE CARTE.

Toutes les personnes souffrant des erreurs et des indiscretions de la jeunesse, de faiblesses nerveuses, de débilité, d'excroissance, etc., j'enverrai un remède qui les guérira, SANS CHARGE EXTRA. Ce remède célèbre a été inventé par un missionnaire de l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse sous enveloppe au Rév. JOSEPH T. INMAN, Station D., Bible House, New-York City. 27 mai 1878 - 6m3fs



Cie. de Navigation à Vapeur du St. Laurent.

LIGNE DE KAMOURASKA.

A commencer Samedi, le 29 courant,

LE VAPEUR

"CLYDE"

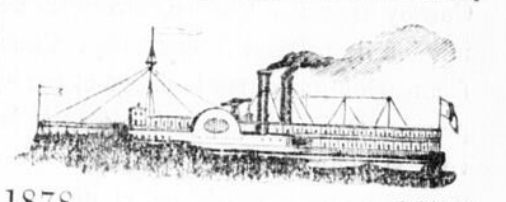
laissera le Quai St. André à 7 heures A. M. les MERCREDIS et SAMEDIS, pour Berthier, Ile aux Grues, L'Islet, St. Jean Port-Joli, Rivière-Ouelle et Kamouraska. Au retour, il laissera Kamouraska à la marée montante, et la Rivière-Ouelle à 6 heures A. M. les Lundis et Jendis.

Pour plus amples informations s'adresser au Bureau de la Compagnie, Quai St. André.

A. GABOURY, Secrétaire.

Québec, 23 juillet 1878.

LIGNE DE LA MALLE ROYALE.



1878. 1878.

LIGNE RÉGULIÈRE

DES
Vapeurs pour le Saguenay, Tadoussac,

Cacouna, Rivière-du-Loup et Malbaie.

A commencer le 21 Juin les Vapeurs de première classe

"SAGUENAY," Capt. M. Lecours.
 "UNION," "E. Hamond.
 "ST. LAWRENCE," "Alex Barras.

Laisseront le Quai St. André

Le "St. Lawrence" les Lundis et Jendis à 7 heures A. M., pour la Baie des Ha! Ha! arrêtant à la Malbaie, Rivière-du-Loup et Tadoussac.

Le "Saguenay" les Mardis et Vendredis, à 7 heures A. M., pour Chicoutimi et la Baie des Ha! Ha! arrêtant à la Baie St. Paul, Les Éboulements, Malbaie, Rivière-du-Loup, Tadoussac et L'Anse St. Jean.

"L'Union" les Mercredis et Samedis, à 7 heures A. M., pour la Baie des Ha! Ha! arrêtant à la Malbaie, Rivière-du-Loup et Tadoussac.

Se reliant à Québec avec la Compagnie de Navigation du Richelieu et Ontario; et à la Rivière du Loup avec le Chemin de Fer Intercolonial pour les Provinces Maritimes. Laisant la Rivière-du-Loup:—Pour le Saguenay à 5 heures P. M.; pour Québec, les Mardis, Mercredis, Jendis, Vendredis et Samedis, à 5 heures P. M., et les Dimanches à 7 heures P. M.

Billets et Cabines en vente chez G. Leve, Bureau Général des Billets, vis-à-vis l'Hôtel St. Louis, et au Bureau de la Compagnie.

Pour plus amples informations s'adresser au Bureau de la Compagnie de Navigation à Vapeur du St. Laurent, Quai St. André.

A. GABOURY, Secrétaire.

Québec, 14 juin 1878.

CÉLÈBRE ONGUENT DE GRACE. REMÈDE CERTAIN pour les MALADES.



PRÉPARÉ PAR

Seth W. Fowles & Fils,

86, Avenue Harrison, Boston, Mass.

Le célèbre onguent de Grace est une préparation végétale inventée au 17ème siècle par William Grace, chirurgien dans l'armée du roi Jacques. Il s'en est servi pour opérer des milliers de guérissions dont l'importance a confondu la science des médecins les plus éminents de l'époque, et tous ceux qui le connaissent le regardaient comme un bienfaiteur public.

PRIX..... 25 cts. la boîte.

Le célèbre onguent de Grace guérit Les plaies, les membres gelés, les dartres, le mal de gorge, le mal de tête, l'érysipèle, les durillons, la teigne, les gerçures.

Les brûlures,	Les abcès,
La gale,	Les entorses,
Les blessures	Les coupures,
Les plaies envenimées	Les ampoules,
Les cors,	Les panaris,
Les morsures,	Les taies,
Les verrues,	Les rousses,
Les pustules,	Les furoncles,
Les cancers,	Le scorbut,
Les nicères,	La rogne,
Les piqûres,	Les tumeurs,
Les éruptions causées par le frottement de l'ortie, les piqûres de puces, de maringonins ou d'araignées, et toutes les maladies de la peau et les éruptions en général.	Le goitre,

A vendre par tous les pharmaciens et épiciers et tous les marchands de campagne aux États-Unis et dans les provinces Britanniques. Prix par la maille, 80 cts.

7 juillet 1877—1a

Annonces Nouvelles.

Collège Montmagny—Cde. Dufresne.
 Contrat de la Malle—William G. Sheppard
 Excursion à St. Laurent, St. Michel et St. Jean.
 Citoyens Américains—Glover, Fry & Cie.
 Economisez—F. X. Lepage.

QUEBEC,

VENDREDI, 9 AOUT 1878.

MISSION ET MORT DE MGR. CONROY.

Il y a un an et quelques mois, Mgr. Conroy arrivait à Québec, revêtu d'une mission de paix, et il était reçu d'une façon triomphale par le clergé et par le peuple. Qui aurait pensé alors, à le voir si plein de force, qu'il était destiné à une fin si prochaine, et que, dans les difficultés obscures d'un tâche si opportune, il userait si rapidement une santé robuste? Vraiment, une intelligence si supérieure avait autre chose à faire, pour la grandeur de l'Eglise et pour le salut des peuples, que de s'employer à résoudre des problèmes qui, par leur tenuité même, auraient échappé à des yeux moins exercés, et qui, par leur étrangeté, auraient lassé une patience moins admirable. Ces problèmes confus devaient par leur nature même froisser ce qu'un esprit de cette trempe a de plus intime.

Figurez-vous cet homme habitué à la pratique des grandes affaires religieuses, nourri à Rome du suc même des belles doctrines, et se trouvant tout à coup appelé à décider, non pas des questions sérieuses, élevées, mais des vétilles, des puériles chicanes, ce que nous-mêmes qui suivons les choses de près, qui vivons à côté des milieux étonnants où elles se produisent, nous ne saurions comprendre, encore moins définir. Il y avait de quoi le décourager, il y avait de quoi le tuer! Aussi, courageusement s'étant livré corps et âme à cette tâche ingrate, chrétiennement il en est mort. Un an de travaux et d'efforts multipliés sur mille objets microscopiques, ont eu raison de cette forte nature. Elle est là couchée dans sa bière, terrassée par une infinité de détails subtiles et de soucis qui auraient suffi à épuiser la patience d'une légion de saints.

Se fait-on bien une idée de ce que Mgr. Conroy a eu à faire, a eu à juger? Tout ce qu'il avait vu et appris jusque-là, lui était absolument inutile; il lui en fallait faire table rase. Il était condamné à se faire expliquer comme un écolier, à s'ingénier à comprendre des questions qui, réduites à ces proportions, échappent à toute analyse raisonnée.

Et d'abord, il se trouvait en face d'une province mille fois et justement proclamée comme la plus catholique du monde; et que lui demandait-on? On lui demandait de scinder cette fidèle et chrétienne population en deux, d'en mettre une bonne moitié hors de l'Eglise! Lui qui savait à quels déchirements, à quelles épreuves trop réelles la religion est en proie dans les autres pays, on lui demandait de sacrifier toute une nation à des chimères insaisissables. Il s'y refusa tout d'abord; il ne voulait pas nous faire descendre du rang que nous occupons dans l'échelle chrétienne; il ne voulait pas nous rayer du tableau des nations catholiques.

Il voulait du moins savoir ce qu'on reprochait à cette province, si bien vue à Rome jusque-là, et que tout à coup on représentait comme infestée de libéralisme impie. Alors, on lui dit qu'elle nourrissait dans son sein un parti qui, sous les apparences de la soumission à l'Eglise, cachait des instincts de révolte. Il demanda des preuves: on ne lui en fournit pas; on ne lui apporta que des commérages, des déclamations, des conclusions tirées de prémisses absurdes

Il essaya de comprendre, impossible; de raisonner avec quelques entités, de les ramener aux réalités chrétiennes, au sens vrai de la doctrine, impossible encore. Il lui fallut, avec le concours de l'Episcopat, faire acte d'autorité et poser comme une règle ce qu'il aurait aimé voir spontanément sortir du rapprochement des esprits et des cœurs sous la bénédiction qu'il apportait de Rome à tous les Canadiens qui veulent vivre et mourir dans la religion de leurs pères.

Pour l'œuvre accomplie, l'illustre prélat a mérité les bénédictions de tout vrai chrétien et de tout bon patriote. Il a rendu à notre pays la paix religieuse, la plus précieuse de toutes. Aussi, à la nouvelle de sa mort un sentiment de regret profond a-t-il traversé le cœur de notre population. Elle le regrette comme un bienfaiteur et comme un père. Mais si son deuil est grand, il est impossible de n'être pas frappé de la réserve que garde, dans cette peine, la presse conservatrice. Elle qui, d'ordinaire, est si démonstrative lorsqu'il s'agit d'un malheur ou d'une fête ecclésiastique, et qui, pour le moindre viciaire, met toutes ses cloches en branle, elle reste presque muette devant cette tombe illustre. Un seul journal conservateur s'est encadré de noir, selon la coutume. Est-ce à dire que nous voulions insinuer que cette presse poursuit de ses rancunes jusque dans la mort l'homme qui a imposé silence à son faux zèle? Non, si elle était mue par ce sentiment, elle serait assez hypocrite pour ne pas le montrer ainsi. Non, sa réserve vient de ce qu'elle sent que ses hommages ne seraient pas agréables à cette grande mémoire. C'est du moins la seule explication que permet la charité.

Quoi qu'il en soit, cette réserve n'ôte rien au deuil public. L'image de Mgr. Conroy vivra toujours parmi nous. Elle prend place parmi les grandes figures chères à nos souvenirs. Son œuvre durera aussi. Sous l'égide de l'Episcopat, fidèle à la lumière venue de Rome et que nulle ombre ne peut désormais intercepter, elle continuera à se développer et à maintenir dans ce pays la concorde religieuse.

INFORMATIONS.

—L'ex-Gouverneur Tilley, qui rentre sur la scène comme protectionniste et tory, était avant la Confédération, libre-échangiste et libéral.

—Les dépêches de Toronto fixent les élections générales au 19 septembre.

—Sir John et M. Tupper ont été invités par l'association conservatrice, à prononcer des discours à Montréal.

—Le *Mail* porte à \$1,866,607 les sommes dépensées par le ministère actuel sur les travaux publics qui n'étaient pas en voie de construction sous l'ancien régime. Il le blâme d'avoir autant dépensé.

La feuille conservatrice justifie par là le cabinet d'avoir omis d'entreprendre un plus grand nombre d'ouvrages publics. Elle le dégage en outre de la responsabilité d'avoir encouru la plus grosse part des charges assumées depuis son avènement au pouvoir. A part la somme indiquée par le *Mail*, il n'a fait que remplir les engagements pris par son prédécesseur.

—L'ex-Gouverneur Morris, qui est à Manitoba, a accepté la candidature conservatrice à Selkirk, en opposition à l'hon. D. A. Smith.

M. Richey, battu cet hiver, se présente de nouveau avec les mêmes chances, contre l'hon. M. Jones à Halifax.

—Dans Montréal-Ouest on parle de Sir A. T. Galt comme candidat indépendant.

La candidature libérale a été offerte à l'hon. M. Holton, qui serait certainement élu, mais qui par un sentiment d'attachement, ne veut pas se séparer de son comté du Châteauguay.

—Le procès des orangistes compromis dans l'affaire du 12, est commencée à Montréal devant le magistrat de police Bréhaud.

—Le *Mail* et le *Herald* sont aux prises au sujet de Robinson Crusoe. Etait-il libre-échangiste ou protection-

niste? Le *Mail* prétend qu'il a essayé du libre-échange et n'a pas prospéré. Le *Herald* répond gaiement, qu'au contraire, étant à l'abri de la compétition étrangère, il en était réduit à s'approvisionner à son propre marché et s'en trouvait mal.

—Dans son dernier discours à Toronto, Sir John a dit qu'il fallait diminuer les droits sur les sucres; dans les Provinces Maritimes, MM. Tilley et Tupper soutiennent qu'il faut protéger les sucres.

COLONISATION.

On lit dans l'*Opinion Publique*: La Société de Colonisation de Montréal a fait de la besogne, la semaine dernière. Lundi soir, elle se réunissait dans la salle de l'école Saint-Jacques, et nommait un bureau de direction. Immédiatement après l'assemblée, les nouveaux directeurs se sont réunis et ont élu leurs officiers. Des explications furent données par MM. Bourassa, L. O. David et Houde sur le but de la société, et une députation fut chargée d'aller à Québec présenter au gouvernement la pétition suivante:

A Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur en Conseil.

La requête de la Société de Colonisation de Montréal expose respectueusement qu'il y a en ce moment dans la cité de Montréal des milliers d'ouvriers sans ouvrage et sans ressources, incapables de faire vivre leurs familles; qu'un grand nombre n'ayant pas de travail, sont réduits au plus complet dénuement; qu'ils n'ont ni argent ni crédit, souffrent de grandes privations et souffriront encore davantage quand la froide saison arrivera; qu'ils sont décidés à aller s'établir sur des terres incultes dans la vallée de l'Ottawa ou ailleurs, pourvu qu'on leur donne les moyens de s'y rendre et d'y vivre jusqu'à ce qu'ils puissent pourvoir aux premiers besoins de leurs familles.

Que les soussignés ayant formé une association dans le but de favoriser ce mouvement, croient devoir s'adresser à Votre Excellence en Conseil pour obtenir les secours nécessaires au succès de l'entreprise.

Que donner à des centaines de familles les moyens de vivre en défrichant nos terres incultes, est un acte de charité et de sage politique.

Que la colonisation de nos terres incultes alimentera nos chemins de fer, et permettra à la province de Québec de bénéficier dans ces grandes entreprises.

Que les ressources de la province ne permettent pas sans doute au gouvernement de faire autant qu'il serait nécessaire, mais qu'il s'agit d'un cas d'urgence et de nécessité absolue, et que tout ce que le gouvernement jugera à propos de faire sous forme d'octrois de terres ou d'argent, ou de prêt et d'avances au moyen de la création d'un fonds spécial, en vertu de la loi de dix-huit cent soixante-quatorze, ou autrement, sera approuvé par le public en général.

Les soussignés supplient donc Votre Excellence en Conseil de prendre en considération la demande d'un si grand nombre de personnes qui demandent qu'on leur donne les moyens de vivre et de développer en même temps les ressources du pays, et la prient de leur accorder tous les secours dont ils ont besoin pour mettre leur projet à exécution. Et vos requérants ne cesseront de prier.

Cette requête fut signée par un grand nombre d'hommes influents des deux partis, et approuvée par MM. Chapleau, Taillon, Lorange et Wurtele, dont la conduite à ce sujet mérite des éloges, et une députation composée de MM. Bourassa, F. Benoit, Dr. Lachapelle et L. O. David, alla à Québec la présenter au gouvernement.

Reçus par l'hon. M. Joly, le premier ministre, l'hon. M. Langelier, commissaires des terres, et M. Lesage, député ministre, les délégués exposèrent le but de leur mission et plaidèrent le mieux qu'ils purent la cause des ouvriers sans ouvrage et de la colonisation. Une discussion s'ensuivit; M. Joly s'exprima en termes émus au sujet de la misère du temps, mais fit voir comme il était difficile pour le gouvernement de la province de Québec de faire ce qu'il aimerait à faire. Il dit que cependant l'hon. M. Langelier était disposé à faire beaucoup en donnant des terres aux conditions les plus faciles et que déjà de l'argent avait été envoyé à M. le curé Labelle et au Dr. Jules Prévost pour ouvrir les chemins principaux dans la vallée de l'Ottawa. La députation remercia le gouvernement de ce premier pas, mais démontra que ce n'était pas suffisant pour un grand nombre de personnes auxquelles il fallait des provisions et de l'argent pour vivre au moins un an.

Après beaucoup de pourparlers, ils fut convaincu qu'il fallait 100 à 120

piastres au colon pour lui permettre de s'établir sur les terres et d'y vivre jusqu'à sa première récolte.

M. Joly dit alors que si la corporation et les citoyens de Montréal voulaient faire leur part, souscrire les deux tiers de cette somme de \$120, le gouvernement ferait le sien et fournirait l'autre tiers jusqu'à concurrence de 500 colons.

Nous considérons que le succès du mouvement est maintenant assuré; il est impossible qu'il n'y ait pas assez de patriotisme et de charité dans la corporation et parmi les citoyens de Montréal pour finir l'œuvre si bien commencée.

C'est une terrible tâche que d'entreprendre une pareille organisation; mais il le faut, c'est un devoir. On entend dire souvent: à quoi sert ici de se dévouer à une cause? non-seulement on n'en a pas le mérite, mais on n'en recueille que des déboires. Raisonnablement d'égoïste qui abaisse les caractères, tarit la source des grandes actions, tue les sociétés!

Le comité provisoire doit, cette semaine, s'adresser aux citoyens, à la corporation et au clergé; des requêtes sont prêtes; nous sommes certain que personne ne tirera en arrière; ce serait une honte, presque un crime.

L. O. D.

TELEGRAPHIE GENERALE.

Londres, le 8 août.—D'après une dépêche de Vienne, le gouvernement a positivement déclaré, qu'il n'était pour rien dans la résistance que les insurgés opposent à l'armée Autrichienne.

En vue des mouvements insurrectionnels qui, peuvent, à l'instigation de la Turquie, se produire dans la Bosnie et l'Herzégovine et en conséquence de l'agitation qui a eu lieu dans la Serbie et dans le Monténégro, le gouvernement Autrichien est décidé à mobiliser de nouveaux corps d'armée, pour servir de réserves à ceux qui occuperont la Bosnie et l'Herzégovine. Au quartier général autrichien on est excessivement vexé de la malheureuse affaire de Maglai et on attribue les pertes éprouvées à la négligence du chef du détachement.

On écrit de Constantinople que les Russes ont occupé Varna. Une proclamation a été affichée et lue dans l'Herzégovine, annonçant que toute personne qui fera résistance aux Autrichiens, sera jugée par la Cour-martiale.

L'ambassadeur turc près le gouvernement de Vienne, Caratheodor-Pacha, a reçu des instructions d'un caractère conciliant. Il les a communiquées immédiatement au comte Andrassy.

D'après le *Times*, les ambassadeurs des grandes puissances étrangères ont engagé le sultan à retirer la circulaire qu'il avait préparée sur la question grecque et à lui en substituer une plus conciliante.

On télégraphie de Belgrade, que deux corps d'armée russes sont concentrés entre Kustegie et Sophia.

Le *Official Messenger* de St. Pétersbourg, dans un article où il fait ressortir les minimes avantages que la Russie a retiré du traité de Berlin, dit que si la Porte n'observe pas strictement les conditions du traité, elle aura signé sa propre sentence de mort.

Le conseiller privé et sénateur N. Giels est nommé administrateur des Affaires Etrangères, pendant l'absence temporaire du Prince Gortschakoff.

Une entrevue aura lieu demain samedi, entre le ministre grec des Affaires Etrangères, le seigneur Carroli, président du Conseil italien et le comte Corti, ministre des Affaires Etrangères du royaume d'Italie.

La *Gazette officielle* autrichienne annonce ainsi les mouvements de ses troupes d'occupation dans les provinces turques: Le troisième corps d'armée s'est avancé en deux colonnes, sur Maglai le 5 août. Une des colonnes marchait sur le camp des insurgés et l'autre manœuvrait pour le tourner afin de les envelopper entre deux feux. Les insurgés pensaient pouvoir se retirer sur Scheptche, lorsque l'engagement eut lieu. Il a duré une heure et demie. Les autrichiens ont pris les drapeaux des insurgés et se sont emparés d'une grande quantité d'armes et de munitions. Un grand nombre des révoltés ont été tués ou blessés. Une vingtaine se sont précipités dans la rivière Bosnie en voulant fuir et se sont noyés. La nuit a seule mit fin à la poursuite. Les autrichiens ont eu deux hommes tués et une dizaine de blessés. Vingt-cinq des hussards qui avaient disparus, lors du désastre éprouvé par l'avant-garde autrichienne devant Maglai, sont revenus au camp le 4 de ce mois. Plusieurs des insurgés ont été jugés sommairement et fusillés pour avoir achevé des hussards blessés.

Une dépêche de Rome, dit que le pape Léon XIII et le conseil des cardinaux ont décidé d'accepter les proposi-

tions de Bismark et que les négociations entre celui-ci et le nonce apostolique ont surtout eu pour objet, de la part du chancelier allemand, de maintenir les lois ecclésiastiques allemandes telles qu'elles existent actuellement, mais en les interprétant de façon à satisfaire le Vatican.

Le cardinal Nina a été nommé successeur du cardinal Franchi, secrétaire d'Etat.

Le conseil national Suisse a voté une somme de \$1,300,000, comme contribution, pour compléter immédiatement le tunnel de Saint Gothard.

La nouvelle du mariage du Prince Impérial de France avec la princesse de Danemark est confirmée. On écrit de Paris que les Bonapartistes désapprouvent entièrement cette alliance, car dans les cas d'une restauration impériale, personne en France ne voudrait voir sur le trône une protestante.

Ce mariage favorisera beaucoup les vues secrètes du prince Jérôme Napoléon, mais causera paraît-il, une fatale influence sur les destinées futures du jeune prince. La princesse Thyria est la belle-sœur du prince de Galles.

Les cochers de Paris sont en grève au nombre de 4,800. Ils se sont réunis et ont discuté leurs prétentions hier soir au cirque Fernando.

L'explosion du magasin à poudre russe, qui a eu lieu à Tratesti avant hier a causé la mort de 55 personnes, Trente et une autres ont été plus ou moins grièvement blessés.

Le *Nautilus* est décidément arrivé au Havre, après avoir accompli le passage de l'Atlantique en 56 jours, y compris les quelques jours que les frères Andrews ont séjourné sur la côte d'Angleterre. Le *Nautilus* va être mis aujourd'hui, sur un wagon de chemin de fer, pour être emmené à l'exposition de Paris.

QUÉBEC-EST.

Une assemblée des électeurs libéraux de Québec-Est aura lieu à la Salle Jacques-Cartier lundi, le 12 courant à 7½ heures du soir.

Une seconde assemblée se tiendra le lendemain, mardi, à la salle publique de St. Sauveur.

M. Laurier et plusieurs orateurs libéraux adresseront la parole à ces deux réunions.

A TRAVERS LA VILLE.

PERSONNEL. — Le Lieutenant-Général Sir Selby Smythe et son fils le capitaine Selby Smythe A. D. C., sont arrivés en ville hier matin et sont descendus à l'hôtel St. Louis. Ils doivent partir pour l'Europe samedi matin, par le vapeur de la malle.

HON. M. PELLETIER. — Le ministre d'Agriculture est arrivé en ville venant des Eboulements.

MGR. CONROY. — On croit qu'après avoir été embaumés, les restes mortels de Son Excellence le Délégué Apostolique seront, sans délai, transportés à sa cathédrale, en Irlande.

Tous les objets appartenant au regretté Mgr. Conroy, devront être envoyés à l'Archevêché de Québec, d'où ils seront transmis à qui de droit.

RUMEUR. — On dit que le marquis de Lorne, prendra sa résidence à la citadelle de Québec, où seraient faites des améliorations notables.

EXCURSION DE LORD DUFFERIN. — L'honorable Solliciteur-Général, M. Chauveau ayant appris que Lord et Lady Dufferin avaient témoigné l'idée de visiter les chutes de la Chaudière et de Ste. Anne, s'est empressé de se rendre aux désirs exprimés par les illustres hôtes de la ville de Québec et hier matin, le yacht *Dolphin*, parfaitement aménagé et orné de divers pavillons, était mis à la disposition du Gouverneur-Général, qui fut reçu au quai Champlain, par l'honorable M. Chauveau. En peu de temps, le yacht conduits par les hommes de la police riveraine sous le commandement de M. Trudel menait les promeneurs au but de leur voyage et après avoir admiré les chutes et visité les environs, ils rentrèrent en ville vers 9 heures du soir. Lord Dufferin a profité de l'occasion, pour féliciter le chef et les membres de la police riveraine, de leur discipline et de leur bonne tenue. Lord et Lady Dufferin étaient accompagnés, dans cette excursion par Sir E. S. Smith et son fils, aide-de-camp, le capitaine Stevenson et Mad. Stevenson, le Lieutenant-Colonel Littleton et Mme Littleton, le capitaine Harvey et Mme Harvey, le capitaine Ward, A. D. C., Capitaine Hamilton A. D. C. et l'honorable M. Chauveau, Solliciteur-Général.

FRAUDE DÉCOUVERTE. — Les officiers de la Corporation viennent de décou-

vrir, que depuis nombre d'années, une somme s'élevant à plusieurs centaines de mille dollars, avait été soustraite frauduleusement au moyen de fausses déclarations faites par les propriétaires sur le rendement annuel des loyers de leurs maisons.

Voici la façon dont opéraient ceux qui voulaient frauder la Corporation. En supposant qu'ils louaient une demeure au prix de \$500 par année, le bail ne portait déclaration que de 300 piastres et la balance du compte était soldée au propriétaire par un billet ou au comptant.

HÔPITAL DU SACRÉ-CŒUR. — L'on a commencé la construction de la partie centrale de l'Hôpital du Sacré-Cœur à Québec. Nous avons vu ce matin des ouvriers travailler à enlever les volets de fer attachés à l'ancien palais de justice, dans le but de les faire servir à cet hôpital.

CONCERT A ST. ROMUALD. — Il y aura un concert-opérette donné à St. Romuald, mardi, 13, par Madame Desane. Le bateau James partira de Québec, mardi soir, à 6 heures, et reviendra aussitôt le concert fini.

JUGEMENT. — Hier, à été rendu à deux heures après-midi, le jugement condamnant Céline Gosselin, alias Tanguay, à \$50 d'amende et aux frais et à deux mois de prison aux travaux forcés, pour avoir tenu une maison malfamée sur la route de Ste. Foye.

ARRÊTÉS SOUS SOUPÇON. — Deux individus ont été arrêtés hier, sous soupçon d'être ceux qui ont insulté cette jeune fille dont nous avons déjà raconté l'histoire.

CRUEL. — Un chaloupiier du nom de Laliberté, a trouvé ce matin, un enfant nouveau-né, flottant près le vapeur arrivé ce matin de Montréal.

EXCURSION NOCTURNE. — Le vapeur William quittera, (si le temps le permet,) le quai Champlain ce soir à 8 heures, pour faire une excursion dans le port.

POUR LA BAIE DES HA! HA! — Le vapeur Union, capt. Hammond, laissera le quai St. André, demain matin à 7 heures en arrêtant à la Malbaie, à la Rivière-du-Loup et à Tadoussac, aller et retour.

COUR DU RECORDER. — L'on voit que l'argent manque, la dépression se fait sentir jusque chez les criminels. Depuis quelque temps on n'a plus l'avantage de revoir ces douces physionomies qui nous inspiraient tant de respect autrefois.

DÉCIDÉMENT SI LE RECORDER ne peut nous servir rien de mieux, nous allons lui retirer notre pratique. Aussi ce matin, il n'y avait que deux ivrognes, nous n'en avions pas pour notre grosse dent.

FAITS DIVERS

MGR. DE CHICOUTIMI. — Le Saguenay, qui a été conduit à Chicoutimi Mgr. D. Racine et ceux qui l'accompagnaient, est revenu hier soir vers les cinq heures.

L'installation de Mgr. D. Racine dans sa basilique, a été très solennelle. Une foule énorme était accourue de toutes les parties du nouveau diocèse; on en porte le chiffre à 7,000.

LES TOURISTES se louent grandement de la façon dont ils ont été traités à bord du Saguenay. Le voyage a été des plus agréables, comme les belles dé-

monstrations qui ont eu lieu à Chicoutimi, ont été très-imposantes.

ENQUÊTE. — Le Docteur Belleau, coroner, a fait hier matin, à St. David, comté de Lévis, une enquête sur le corps d'un jeune homme du nom de Louis Langlais, âgé de 22 ans, décédé avant-hier.

COLLÈGE DE ST. THOMAS DE MONTMAGNY. — Le collège de St. Thomas, dirigé depuis longues années par M. C. Dufresne, ne saurait être assez recommandé aux familles.

ENQUÊTE. — Le coroner a tenu une enquête sur le cadavre de Mme Vézina née Philomène Laberge, qui est morte subitement à l'Ange Gardien, mercredi dernier.

UN TOUR DE MAQUIGNON. — La Gazette de Sorel raconte le fait suivant: On vient de nous raconter une bien bonne histoire de maquignon; elle a de plus le mérite d'être parfaitement authentique.

Ces jours-ci, un cultivateur de St. Ours est venu offrir un cheval à des acheteurs américains, de passage à Sorel, il en demandait \$60. Après examen de la monture, les étrangers offrirent \$55.

Mais il revint bientôt en disant qu'il accepterait \$55. Cette fois, on lui demanda un nouveau rabais de \$3, à quoi il refusa d'obtempérer.

Il rencontre quelques maquignons de ses amis et se concerta avec eux; le plan est bientôt fait.

—Ah! ça, dit-il, il est donc fou! —Pourquoi? —Dame! un avocat qui se parle à lui-même, c'est comme un pâtissier qui mangerait sa marchandise.

PROSPÉRITÉ. — Les actions du Sun, de New-York, journal à un cent, qui étaient nominalement à l'origine de \$1,000, sont maintenant vendues à \$2,600.

DANS LA RUE. — Deux anciens amis se rencontrent dans la rue. —Eh eh! dit l'un, vous prenez du ventre!

—Si je ne prends pas le vôtre! répond le second furieux. —GAI! GAI! —M. X, rencontre un ami.

—Si G. ne me paie pas, dit-il, il verra! —Il verra, murmure l'ami tout songeur; cette proposition pourrait flatter un aveugle!

avait un caractère tout à fait exceptionnel. Contrairement aux usages reçus chez les somnambules ordinaires, il ne se contentait pas de marcher inconscient dans son sommeil, mais il était encore sujet à des égarements, qui rendaient dangereuses ses rencontres.

En outre, il plaïda dans sa défense l'admission de circonstances atténuantes, et le jury crut de son devoir de l'acquitter du crime dont il était accusé. Cependant la presse fut unanime à attirer l'attention du public sur le manque de précaution, et le défaut d'attention que l'on porte généralement sur les personnes atteintes de ces cruelles maladies, et donnait ce cas comme exemple aux populations, les priant de bien vouloir ne fournir aucune occasion aux personnes souffrantes de cette maladie, de se faire du mal ou de commettre quelque crime.

CURIOSITÉ. — D'après un journal américain, le plus sûr moyen d'exciter la curiosité d'une lectrice de journaux, est de couper un fait divers. Elle enverrait au bout du monde (ou tout simplement au bureau du journal), pour obtenir un nouveau numéro et lire le fait divers enlevé.

BON MOT. — On sait que ce sont les cochons qui déterrent les truffes.

Un jour, que le vaudevilliste Duvert traversait le Périgord, pays des truffes, il voit dans la plaine un homme conduisant un porc à la recherche des truffes.

—Tiens! s'écrie Duvert, voilà un cochon qui va à son bureau!

AU PALAIS DE JUSTICE. — Un avocat montre à un de ses confrères un avocat qui est en train de gesticuler et de parler tout seul.

—Ah! ça, dit-il, il est donc fou! —Pourquoi? —Dame! un avocat qui se parle à lui-même, c'est comme un pâtissier qui mangerait sa marchandise.

DANS LA RUE. — Deux anciens amis se rencontrent dans la rue. —Eh eh! dit l'un, vous prenez du ventre!

—Si je ne prends pas le vôtre! répond le second furieux. —GAI! GAI! —M. X, rencontre un ami.

—Si G. ne me paie pas, dit-il, il verra! —Il verra, murmure l'ami tout songeur; cette proposition pourrait flatter un aveugle!

—Si G. ne me paie pas, dit-il, il verra! —Il verra, murmure l'ami tout songeur; cette proposition pourrait flatter un aveugle!

—Si G. ne me paie pas, dit-il, il verra! —Il verra, murmure l'ami tout songeur; cette proposition pourrait flatter un aveugle!

—Si G. ne me paie pas, dit-il, il verra! —Il verra, murmure l'ami tout songeur; cette proposition pourrait flatter un aveugle!

—Si G. ne me paie pas, dit-il, il verra! —Il verra, murmure l'ami tout songeur; cette proposition pourrait flatter un aveugle!

—Si G. ne me paie pas, dit-il, il verra! —Il verra, murmure l'ami tout songeur; cette proposition pourrait flatter un aveugle!

—Si G. ne me paie pas, dit-il, il verra! —Il verra, murmure l'ami tout songeur; cette proposition pourrait flatter un aveugle!

—Si G. ne me paie pas, dit-il, il verra! —Il verra, murmure l'ami tout songeur; cette proposition pourrait flatter un aveugle!

—Si G. ne me paie pas, dit-il, il verra! —Il verra, murmure l'ami tout songeur; cette proposition pourrait flatter un aveugle!

—Si G. ne me paie pas, dit-il, il verra! —Il verra, murmure l'ami tout songeur; cette proposition pourrait flatter un aveugle!

—Si G. ne me paie pas, dit-il, il verra! —Il verra, murmure l'ami tout songeur; cette proposition pourrait flatter un aveugle!

—Si G. ne me paie pas, dit-il, il verra! —Il verra, murmure l'ami tout songeur; cette proposition pourrait flatter un aveugle!

—Si G. ne me paie pas, dit-il, il verra! —Il verra, murmure l'ami tout songeur; cette proposition pourrait flatter un aveugle!

—Si G. ne me paie pas, dit-il, il verra! —Il verra, murmure l'ami tout songeur; cette proposition pourrait flatter un aveugle!

Table listing various goods and their prices, including items like Saumon, Morue verte, Huile de Morue, and various types of flour and oil.

Décès.

En cette ville, le 8 du courant, à l'âge de 2 ans et 6 mois, Louis Georges-Véné, enfant de Geo. V. H. Bouchard, de la Banque Nationale.

A Ste. Croix, le 5 du courant, après une maladie de 13 mois, soufferte avec la plus grande résignation, Joseph-Charles-Victor Ouellet, consommé, à l'âge de 31 ans et 10 mois.

Le Canadien est prié de reproduire.

Annonces Nouvelles.

Collège Montmagny.

Cours : commercial et industriel. Pension et enseignement \$96. Entrée des Elèves, MARDI, 3 Septembre.

9 août 1878 — 1m

Contrat de la Malle.

DES SOUMISSIONS adressées au Maître Général des Postes seront reçues à Ottawa jusqu'à MIDI.

VENDREDI, LE 20 SEPTEMBRE,

pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un Contrat pour un terme de quatre ans dans chaque cas, entre les Bureaux ci-dessous mentionnés, à partir du 1er Janvier prochain.

- BROUGHTON et ST. JOSEPH, une fois par semaine; HENISON et STANDON, deux fois par semaine; LES ESCOUMAINS et TADOUSAC, trois fois par semaine; METHOT MILLS et ST. FAVIEN, deux fois par semaine; NICOLET et STE. MONIQUE, six fois par semaine; QUEBEC et STONEHAM, trois fois par semaine; RIVIERE DU-LOUP et EDMUNDSTON, six fois par semaine; SANBORN (et SOUTH HAM, une fois par semaine; STE. ANNE DE BEAUPRÉ et ST. FÉRÉOL, trois fois par semaine; ST. FRÉDÉRIC et ST. JOSEPH, deux fois par semaine; STE. FLAVIE et la STATION DU CHEMIN DE FER, douze fois par semaine; ST. RAPHAEL et la STATION DU CHEMIN DE FER, six fois par semaine.

MARCHE MONÉTAIRE.

New-York, 10 hs., 9 août 1878 Or, 4; Echange Sterling, 83 1/2; Greenbacks, 98 1/2.

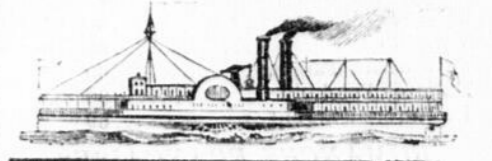
MARCHE DE QUEBEC.

Table listing market prices for various goods like Beef, Veau, Mouton, Lard, and Flour.

Annonces Nouvelles.

EXCURSION

A St. Laurent, St. Michel et St. Jean.



DIMANCHE, le 11 du courant, le vapeur WILLIAM laissera le Marché Champlain à 1.30 heure P. M. précise, arrêtant à la Pointe St. Laurent, St. Michel et St. Jean.

Il y aura à bord un corps de musique et des rafraichissements de tempérance.

Prix, 50 cents. Québec, 9 août 1878.

AVIS.

Cour des Commissaires du Cap-Santé, 5 Août 1878.

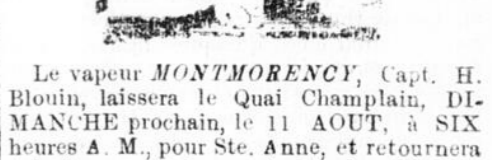
Présent : LOUIS LECLERC, écuyer, Commissaire.

No. 66 NAZAIRE FOURNIER, Demandeur, WM. NEWBERRY, Défendeur, ABRAHAM BALL, Tiers Saisi.

Il est ordonné au dit WILLIAM NEWBERRY dont le domicile est inconnu, de comparaître devant cette Cour sous deux mois à compter de la dernière publication du présent avis.

Par ordre, L. P. BERNARD, Greffier. 8 août 1878 — 2f dernière publication

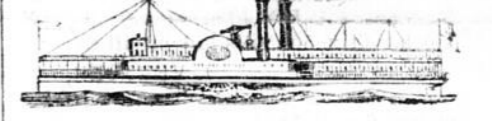
PELERINAGE A LA BONNE STE. ANNE.



Le vapeur MONTMORENCY, Capt. H. Blouin, laissera le Quai Champlain, DIMANCHE prochain, le 11 AOÛT, à SIX heures A. M., pour Ste. Anne, et retournera à Québec vers 3 heures de l'après-midi.

Plusieurs messieurs du clergé seront à bord du vapeur. Prix du passage, aller et retour, 30 cents, quai inclus.

H. B. QUIN, Capitaine. Québec, 8 août 1878.



Dimanche, 11 Août

LE VAPEUR JAMES

Laissera le Quai St. Romuald à 5 heures A. M., pour Ste. Anne, arrêtant à Silvery. Laissera Québec à 6 heures A. M., arrêtant à Lévis.

Prix du passage, aller et retour, 50 cents. JAS. GAHERTY, Capitaine. Québec, 8 août 1878.

POUR STE. ANNE du NORD



DIMANCHE, le ONZE AOÛT, si le temps le permet, le vapeur STE. CROIX quittera le Quai Champlain à 5 1/2 heures au Quai de la Traverse, pour Ste. Anne du Nord.

Prix du passage, aller et retour, 25 cents. LOUIS ROS, Capitaine. Québec, 8 août 1878 3f

Cie. de Navigation à Vapeur du St. Laurent.

EXCURSION A LA MALBAIE



Le vapeur "ST. LAWRENCE," Capt. A. Barras, laissera le Quai St. André, à 1 heure P. M. Les passagers auront le privilège de revenir par "L'Union" arrivant Lundi matin.

A. GABOURY, Secrétaire. Québec, 8 août 1878.

Samedi Après-midi!

Un logement très confortable, 7 chambres, au No. 116, rue Richelieu, faubourg St. Jean. Prix modéré.

S'adresser au No. 118, rue Richelieu, ou 105, rue St. Jean, Haute-Ville. Québec, 8 juin 1878.

MUSIQUE NOUVELLE !

VALSES :
 Femmes et fleurs 60 centins
 Le fleuve d'or 60 "
 Créoles 60 "
 Carmen 60 "
 La boulangère à des écus 60 "
 Céleste 60 "
 Valse du rire 60 "
 La timbale d'argent 60 "
 Madame l'archiduc 60 "
 Le timbre d'argent 60 "

ROMANCES FRANÇAISES :
 Sous d'autres cieux 50 "
 Enfants et fleurs 50 "
 Je pense à toi 25 "
 Lizette vous n'en saurez rien 50 "
 Rose 50 "
 Une larme 25 "
 Fleurs du souvenir 50 "
 L'heure attendue 50 "
 Jean Mathurin 50 "
 Les deux mères 30 "
 A ma fenêtre 50 "
 Blanche colombe 30 "
 La bouquetière de Marly 25 "
 Ça fait peur aux oiseaux 35 "
 Stances à l'océan 35 "

En vente chez
A. LAVIGNE,
 Importateur de Pianos et Harmoniums,
 25, rue St. Jean,
 (Banque d'Épargnes.)
 Québec, 8 août 1878.

AVIS.

Le Dr. L. A. GAUVREAU, gradué de l'Université-Laval, a ouvert son Bureau au No. 85, rue des Fossés, St. Roch. Consultations à toute heure. Québec, 7 août 1878—1m

AUX AFFLIGÉS !

PLUS DE RHUMATISMES !
 Québec, 9 mai 1878.

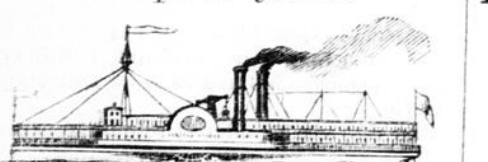
Chère Madame Gaden, Je vous prie de vouloir bien, pour le repos de ceux qui sont affligés de rhumatismes, donner place dans votre journal à ces quelques lignes. Mon épouse était depuis six ans, affligée de rhumatismes et avait été soignée par les meilleurs médecins de Québec. Désespérant de guérir jamais, elle eut l'idée de s'adresser à vous et dans l'espace de deux mois, elle fit usage de ses pieds et de ses mains, ce qu'elle n'avait pu faire depuis 6 ans.

THOS. CARNAY.
 P. S. — Les personnes qui voudraient avoir des renseignements plus complets peuvent s'adresser à moi et demanderont le remède.

Préparé seulement par MME. GADEN, sage-femme diplômée, et en vente chez tous les pharmaciens suivants : J. E. Burke, Haute-Ville, Mathie, coin des rues du Palais et St. Jean, et J. J. Veldon, rue St. Joseph, St. Roch. Prix, 50 cents la bouteille.

J. VERNIER,
 Seul agent, rue St. Jean.
 Québec, 6 août 1878.

Traverse de l'Île d'Orléans, St. Joseph et Québec.



LE VAPEUR "MAID OF ORLEANS"

Le et après Lundi prochain, fera la traversée jusqu'à avis contraire :

DE L'ILE	DE QUEBEC
4 00 A. M. les Mardis, Jendis et Samedis.	5 00 A. M. les Mardis, Jendis et Samedis.
8.10	11.30
3.30 P. M.	4.30 P. M.
5.40	6.30

Arrêtant à St. Joseph à chaque voyage.

LE DIMANCHE.
 DE L'ILE DE QUEBEC
 11.00 A. M. 2.00 P. M.
 5.00 P. M. 6.45 P. M.
HENRY PINHEY,
 Propriétaire.
 Québec, 3 août 1878.

LES ÉTRANGERS

Visitant Québec sont respectueusement invités de venir examiner notre assortiment de

Marchandises Sèches, d'Étape et de Fantaisie

--- CONSISTANT EN ---

Châles,
 Parapluies,
 Dentelles,
 Soieries,
 Bas,
 Articles pour Mess.,
 Etc., Etc., Etc.

N. B.—Nous gardons comme spécialité Les célèbres Gants de Kid Moriquand.

FYFE & WRIGHT
 22, RUE LA FABRIQUE.
 Québec, 2 août 1878.

VENTE A L'ENCAN

DE

Marchandises Sèches, Epicerie, Quincailleries, Livres de Crédits, etc.

ACTE DE FAILLITE DE 1875

Et ses Amendements.

Dans l'affaire de

LÉON PELLETIER,
 de Ste. Anne LaPocatière,
 Failli.

Par Encan sera vendu à la place ci-devant occupée par le dit Failli, Ste. Anne LaPocatière, JEUDI, le 15me jour d'AOUT courant, tout le fonds de commerce du Failli, consistant en un assortiment de première classe de Marchandises Sèches, Epicerie, Quincailleries, etc., presque tout neuf et en ordre parfait

Les marchandises seront vendues en lots à la convenance des acheteurs.

Après quoi sera offert à tant dans la piastre, les Livres de Crédits du dit Failli se montant par liste à \$7.070.

Vente à DIX heures A. M.
B. HENRY WURTELE,
 Syndic Officiel.
OCT. LEMIEUX & CIE.,
 Encanteurs.
 Québec, 7 août 1878—6f

ACTE DE FAILLITE DE 1875

Dans l'affaire de

MATHIAS GREGOIRE, de Lévis,
 Failli.

Le soussigné vendra SAMEDI, le 10 AOUT prochain, à DIX heures de l'avant-midi, à la porte de l'Eglise de Notre-Dame, dans la Ville de Lévis, l'immeuble suivant appartenant au failli ci-dessus.

Un certain lot ou morceau de terre tenue en franc et commun socage, situé et étant à la place appelée *Tillets Cove*, dans la ville de Lévis, quartier Saint-Laurent, contenant quarante pieds de front et quarante pieds six pouces en arrière par soixante-trois pieds de profondeur sur le côté sud, et soixante-seize pieds six pouces de profondeur sur le côté nord, le tout plus ou moins, mesure anglaise; borné en avant vers l'est par le chemin de la Reine ou chemin de l'Anse, en arrière vers l'ouest par l'extension du chemin de fer appartenant à la *Quebec Warehouse Company*, sur un côté au sud par la propriété de la Compagnie du Chemin de Fer du Grand-Tronc du Canada, et sur l'autre côté au nord par la propriété de la dite *Quebec Warehouse Company*—avec les maisons dessus érigées, circonscriptions et dépendances.

Cette belle propriété se trouve tout près de la Station du Grand-Tronc.

ALFRED LEMIEUX,
 Syndic.
 Québec, 2 août 1878—jd

Nouvelle Musique ! !

"AMOUR," ROMANCE

Dédiée à

Mlle. LETITIA GUAY

Paroles et Musique de CÉLESTIN LAVIGNEUR.

A vendre à Québec seulement chez

BERNARD & ALLAIRE,
 Editeurs de Musique,
 6, rue la Fabrique,
 Haute-Ville.

Aussi—Musique en Feuilles, provenant des meilleurs auteurs Anglais, Américains et Français, à nos PRIX POPULAIRES réduits de 50 à 60 par cent.

BERNARD & ALLAIRE

Seul dépôt à Québec des Pianos célèbres de

WEBER & CIE.,

CHEZ

BERNARD & ALLAIRE

Importateurs des Pianos de

Marshall & Wendell, Horace Waters & Fils, des grands Pianos de Concert de Wagner

et de plusieurs autres fabriques américaines de réputation.

Afin de faciliter les personnes qui désirent choisir le système de paiement, par versements, tel qu'inauguré par nous en Octobre 1877; nous continuerons comme par le passé, à accepter des versements depuis \$5.00 par mois, jusqu'à parfait paiement, soit d'un piano ou d'un Harmonium. Nous vendons nos Pianos à \$1 0 de réduction sur les prix du marché de Québec.

BERNARD & ALLAIRE,
 Editeurs de Musique, Agent pour Orgues d'Eglises, Pianos, Orgues Harmoniums et Harmoniums de Salons, etc., etc.
BERNARD & ALLAIRE
 No. 6, RUE LA FABRIQUE,
 HAUTE-VILLE.
 Québec, 26 juillet 1878.

Citoyens Américains.

Many a vanished, car and age
 And tempests beat, and battle rage
 Have swept o'er Corinth; yet she stands
 A fortress formed to freedom's hands.
 The whirl winds wratch, the earthquake's [shock]
 Have left untouched her hoary rock
 The key stone of a land.
 "LORD BYRON."

Cette saison étant la plus belle de l'année, est aussi celle que choisissent les citoyens américains pour venir visiter notre pittoresque Ville de Québec, et pour jouir de la magnificence de ses vues et la salubrité de son climat. Rappelons simplement à nos visiteurs que Québec occupe la position naturelle, la plus forte du monde entier, après Gibraltar.

Nous attirons respectueusement l'attention des citoyens Américains qui visitent notre ville, sur notre assortiment de Marchandises de Fantaisie importées récemment, qui sont de premier choix, et représentent les dernières modes Européennes.

PRIX SATISFAISANTS.

Soie, Velour, Satin, nouveaux patrons d'Étoffes à Robes.
 Châles et Manteaux, Robes et Costumes.
 Gants Kid à l'Alexandre, 1, 2, 3 et 4 Boutons
 Gants Kid Blancs et Noirs.
 Riches Dentelles de toutes sortes.
 Châles de Dentelle Blancs et Noirs.
 Parapluies de Soie, En-tout cas.
 Grande variété de Bas, Mouchoirs, etc.
 Confection des Robes par des personnes compétentes.
 Coupe de première classe.
 Chemises faites sur ordre d'après le meilleur système.
 Tout ordre exécuté promptement.

GLOVER, FRY & CIE.

Québec, 27 juillet 1878.

Collection, Agence, Correspondance, etc., etc.

M. JOSEPH DELIS E a l'honneur d'informer ses amis et le public, surtout les hommes d'affaires, qu'il se chargera de la collection de tous comptes, réclamations, etc., qu'on voudra bien lui confier. Il acceptera aussi toute agence qu'on voudra lui offrir.

M. Delisle, qui a obtenu il y a quelques années, à l'École Normale d'aval, un diplôme de maître instituteur, se chargera aussi de rédiger toutes lettres, correspondances, etc., à la demande des intéressés.
 Adresse: M. JOSEPH DELISLE, No. 69, rue Richardson, St. Roch, ou Bureau de Poste, Québec, Boite No. 999.
 18 juillet 1878—1m

Vente de Marchandises

Reçues dernièrement.

Le soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il vient de recevoir un grand assortiment de Marchandises nouvelles, telles que CHEVEUX TRAVILLÉS DANS TOUS LES GOUTS ET A LA DERNIÈRE MODE. Parfumerie élégante, Coutellerie, Razoirs, Cuir à repasser, etc., etc. Jeux de Croquet et *Bodminton*, Echecs, Echiquier, Crosse, Balle pour *Foot Ball*, Cannes, Ustensiles de Pêche, Nécessaires de Voyage pour Dames et pour Messieurs, Peignes en tout genre et autres articles dont le détail serait trop long. En un mot tout ce qui a rapport à l'art du Perruquier-Coiffeur et du Parfumeur.

Le soussigné informe aussi ses clients qu'il monte les PEIGNURES et prie ceux qui lui en ont donné à travailler de bien vouloir venir les chercher.

WM. HICKMAN,
 52, rue Garneau.
 Québec, 25 juillet 1878—1m

A VENDRE OU A LOUER.

Le magnifique poste d'affaires situé au No. 87, rue St. Pierre, Basse-Ville, Québec, ci-devant occupé par MM. Blumhart & Cie. Conditions faciles.
 S'adresser à la

Société de Prêts et Placements de Québec,
 No. 13, rue St. Jacques, B.-V.
 Québec, 19 juin 1878.

ATTENTION.

DERY, ST. LAURENT & CIE.,

Encanteurs et Marchands à Commission

Seuls fabricants de Peinture Élastique

No. 41, rue St. Pierre, Basse-Ville, Québec.

Les soussignés ont l'honneur d'attirer l'attention du public sur la nouvelle découverte de la Peinture Élastique. Cette Peinture est bien supérieure à aucune autre et coûte bien meilleur marché, elle est d'un beau poli, et elle est aussi à l'épreuve du feu et de l'eau, elle remplit toutes les fissures du bardeau, et peut être appliquée avec un pinceau quelconque par qui que ce soit; n'exige que trois heures de beau temps pour sécher, et donne au bardeau l'apparence de l'ardoise. Nous pouvons hautement la recommander pour la pierre et la brique, ainsi que pour les Toits, Hangars, Granges, Remises, Cloîtres, etc. Les toits des bâtisses de la Citadelle ont été peints avec cette peinture, et plusieurs autres bâtisses du gouvernement de la Puissance.

En vous servant de cette peinture, vous faites une économie de 25 par cent par jour sur la main-d'œuvre vu qu'elle est délayée prête à être employée.

Un gallon couvre 150 pieds.
 Déféz-vous de la contrefaçon.
 Des certificats des personnes qui ont employé cette peinture peuvent être vus à notre bureau

Avances libérales sur consignation

DERY, ST. LAURENT & CIE
 Québec, 21 mai 1878—3m

AU BON MARCHÉ VIN DE MESSE ! !

HAUTE-VILLE.

Les marchandises ci-dessous sont vendues à 15 par cent au-dessous des prix ordinaires.

Gants de Kid 50 cents.
 Toile de Foin 12 cents et au-dessus.
 Serviettes en Toile 45c la douz. "
 Coton Blanc 5 cents "
 Coton Jaune 5 cents "
 Toile à Nappe 45 cents "
 Coton Ouatté 9 cents "
 Drap Noir \$1.10 "

N. GARNEAU,
 Coin des rues St. Jean et Collin,
 Haute-Ville.
 Québec, 13 juillet 1878.

Restaurant Delmonico.

MONSIEUR CYZOL, Cuisinier Français, a l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il est prêt à donner des Lunchs à toute heure du jour à raison de 35 cents.
 Salle Privée, 15 cents
 Pension Privée, prix très modérés.
 Cuisine Française et Anglaise.
 Québec, 13 juillet 1878.

ROBERT MORGAN

No. 28, rue de la Fabrique

Agent et Importateur des Pianos

STEINWAY, CHICKERING ET HAINES

— AUSSI —

ORGUES CABINET ET HARMONIUMS

Des fabricants les plus renommés.

En outre de ce qui précède, je garde toujours à mon établissement, une variété considérable de Pianos neufs et de seconde main, des meilleurs manufacturiers, que j'offre aux acheteurs aux conditions les plus avantageuses. Ces instruments varient en prix de cinquante piastres et au dessus.

Les rapports intimes et continue que j'ai toujours eu avec ces manufacturiers me permettent d'offrir les instruments ci-dessus, à un taux plus bas, si l'on considère leur supériorité, qu'aucune autre maison à Québec.

J'assure pleine et entière satisfaction aux acheteurs et si on leur découvre quelques infirmités, je serai prêt à donner un autre instrument en échange, et ce à mes propres frais.

A l'effet de donner l'avantage à chacun de pouvoir acheter, je disposerai de mes instruments sur le

SYSTÈME DE VERSEMENTS.

Ainsi, si vous désirez faire l'acquisition d'un Piano d'une valeur de \$350, avec intention d'en faire le paiement dans un délai de deux ans ou plus, en payant douze piastres et cinquante cents par mois, cet instrument deviendra votre propriété pleine et entière.

Dépôt des Instruments de Musique et Musique en Feuilles de toutes espèces, provenant des marchés Anglais, Français et Américains

Québec, 12 juillet 1878.

H. S. SCOTT & CIE.,

No. 69, RUE ST. PIERRE,

BASSE-VILLE.

POUR LA RECOLTE.



Faux Américaines Faux

Râteaux Anglaises

Fourches Fourches

Javelles, Moules,

EN GROS ET EN DÉTAIL.

AU PLUS BAS PRIX.

Québec, 4 juillet 1878.

PROPRIÉTÉS A VENDRE.

1. Un emplacement situé dans le village de la Pointe-à-Pic, paroisse de Ste. Etienne de la Malbaie, contenant six perches de front sur six perches et demie de profondeur avec une grande maison, connue sous le nom de "Murray Bay House," dessus construite, qui est très convenable pour un Hôtel ou une Résidence Privée.

2. Une terre située au même lieu, contenant quatre vingt-dix pieds de front sur un demi arpent de profondeur, et de cette profondeur contenant trois quart d'arpent de front sur environ trente-sept arpents de profondeur, avec une maison et autres bâtisses dessus construites.

Ces propriétés seront vendus à des conditions faciles. Titres incontestables.

S'adresser à la

SOC CONSTRUCTION MUTUELLE,
 No. 26, rue St. Jacques, B.-V.
 Québec, 27 juin 1878.

CERTIFICAT

Nous avons l'honneur d'annoncer au clergé et au public en général que nous avons en mains les VINS les plus purs de Sicile, et que nous sommes en possession de certificats de Sa Grâce Monseigneur l'Archevêque de Québec, autorisant ces vins comme Vins de Messe.

DE L'ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC AU SUJET DES VINS INGHAM.

Québec, 2 avril 1878.

La maison GILLESPIE, MOFFET & CIE, m'ayant communiqué un certificat donné au sujet du VIN COLLI, importé par cette maison, j'ai écrit directement à l'auteur, le hanoine Abregiani, de l'Eglise Métropolitaine de Marsala, en Sicile. Sa réponse a confirmé l'authenticité du certificat susdit, et en conséquence, je crois pouvoir recommander ce VIN de COLLI pour la messe.

E. A., ARCH. DE QUÉBEC.

Nous certifions que la maison GINGRAS & LANGLOIS ont acheté de nous directement des Vins ci-haut mentionnés.

GILLESPIE, MOFFET & CIE, Agents, Sicile.

Pour MM. INGHAM & WHITAKER,

50 Octares Vin de Colli.
 25 Quartaux " "
 25 " " de Marsala.

GINGRAS & LANGLOIS,

54, RUE DU PALAIS.
 Québec, 19 juillet 1878.

Société de Prêts et Placements de Québec.

A PRETER \$30,000

Aux conditions ordinaires de cette Société.

ROBT. LAROCHE,
 Sec.-Trés.
 Québec, 28 juin 1878.

P. DIGNARD & CIE.

Ont l'honneur d'informer le public et leurs amis en général qu'ils ont toujours en mains la célèbre

BIÈRE DE CARLING, LONDON

qu'ils vendront soit en draft, soit en bouteille.

— AUSSI —

Cidre, Ginger Ale, Nectar, Soda, Vin de Gingembre, etc.

GLACE ! GLACE ! GLACE !

Le tout fourni à domicile, à bord des vapeurs et goëlettes.

Il sollicite une part du patronage du public et ils espèrent par la promptitude et la ponctualité qu'ils mettront à exécuter les ordres qui leur seront confiés satisfaire ceux qui voudront bien les honorer de leur confiance.

P. DIGNARD & CIE.,
 Coin des rues St. Charles et des Bains,
 Palais, Québec.
 5 juillet 1878—2m

C. COGNON

CONFISEUR et PATISSIER

93, RUE ST. JEAN.

AVIS IMPORTANT.

M. CHARLES COGNON profite de cette occasion pour remercier les nombreux personnes qui ont bien voulu l'honorer de leur visite et cela lui fait plaisir d'annoncer qu'il a

Réduit considérablement le prix de ses Pâtisseries.

Il ose compter de nouveau sur l'encouragement qu'il a reçu jusqu'à ce jour.

Québec, 27 juin 1878.

GRAINES DE JARDINS, DE FLEURS ET DE CHAMPS.

Une grande variété de Graines de Jardins, de Fleurs et de Champs, en mains et à vendre en gros et en détail.

Chez

J. J. VELDON,
 Pharmacien,
 122, rue St. Joseph, St. Roch.

GBAINES DE FLEURS.

Une douzaine de paquets de 5 cents, de Graines de Fleurs assorties, expédié par la malle à n'importe quelle adresse, sur l'envoi de 50 cents.

Adressez

J. J. VELDON,
 Marchand de Drogues,
 122, rue St. Joseph, St. Roch.

GRAINES DE JARDINS.

Une douzaine de paquets de Graines de Jardins (Légumes), expédié par la malle franc de port, sur l'envoi de 50 cents.

Adressez

J. J. VELDON,
 122, rue St. Joseph, St. Roch.
 Québec, 17 avril 1878—no